

Restauration de l'église de Meyriez près de Morat [suite et fin]

Autor(en): **Broillet, Frédéric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **3 (1915)**

Heft 4-5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-818081>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE MEYRIEZ PRÈS DE MORAT

par FRÉDÉRIC BROILLET, architecte.

(Suite et fin).

7 mai. — Le décrépiage de la façade Sud du chœur est achevé, de même que celui de la façade S.-E. Il a fallu tout d'abord enlever les épaisses touffes de lierre qui recouvraient la plus grande partie des murs extérieurs du chœur et de ses contreforts et entretenaient un foyer nuisible d'humidité. Il y avait intérêt, par contre, à conserver les rosiers qui menaçaient d'être étouffés par le lierre envahissant, car les roses sont un véritable ornement pour les vieilles murailles moyennageuses ; la plantation en fut même agrandie et complétée. Ici les murs du chœur gothique ne sont plus, comme ceux de la nef romane, composés de petits moellons appareillés en assises horizontales régulières, mais bien construits en cailloux irréguliers de diverses provenances et maçonnés au mortier de chaux grasse. Ces murs ont 85 cm. d'épaisseur, ceux de la nef 70 à 75 cm. aux façades longitudinales Sud et Nord. L'irrégularité du moellonnage exige donc un rejointoiement tout différent ; il faut en recouvrir une partie, pour obtenir une surface assez régulière, d'un simple enduit au mortier de chaux, à pierre vue, fait d'un sable grossier et très siliceux. Les encadrements de fenêtres, en calcaire jaune de Neuchâtel, sont respectés, de façon à ne laisser visible que la partie taillée, en masquant l'appareil de liaison avec la maçonnerie.

Le rejointoiement du moellonnage, petit appareil de la façade pignon Ouest de la nef et de chaque côté de la porte principale d'entrée, est aussi terminé, et l'on s'arrête au niveau du plafond en bois du porche d'entrée, à environ 3 mètres au-dessus du sol. Plus tard, ce plafond est lui-même enlevé ; il est lourd et disgracieux, il mas-

que inutilement la partie inférieure de l'ogive et la charpente de l'avant-toit, et il cache complètement l'écusson en pierre du Jura, gravé aux armes de l'abbé Maréchal, dit Fabri, de Fontaine-André, qui se trouve sur la clef de voûte de la porte. Quant au porche d'entrée qui occupe toute la largeur de la façade Ouest et qui a une saillie d'environ 3,30 m., il est supporté par deux fortes colonnes en chêne de 25 cm. de côté, très originales avec leurs profils de base et leurs chapiteaux ; sur celui de gauche, on peut lire la date 1597. Simple auvent couvert en petites tuiles du pays, il a, quoique d'apparence un peu lourde, beaucoup de caractère, et il s'harmonise fort bien avec l'ensemble de la façade ; aussi l'a-t-on respectueusement conservé en le débarrassant de tout de qui pouvait masquer son ossature intéressante.

L'architecte soussigné remet à M. le pasteur Derron la reproduction photographique d'une aquarelle du commencement du XIX^{me} siècle, qui lui a été communiquée par M. F.-Th. Dubois, bibliothécaire, à qui elle a été confiée par M. Benjamin Dumur, ancien président, à Pully. Elle représente une vue de l'église de Meyriez, vers 1820—1830, avec son clocher, beaucoup plus petit et plus harmonieux que le lourd clocher actuel qui doit l'avoir remplacé vers 1871.¹ Sera-t-il possible de remplacer ou de modifier plus tard cette tour et cette flèche hors de proportion avec les dimensions de l'édifice et qui le déparent complètement ? La question sera étudiée.

¹ Au sujet de cette aquarelle, voici les notes qu'a bien voulu nous communiquer M. Dumur, le 27 janvier 1915, peu de jours avant sa mort.

« L'aquarelle originale a été peinte par M. Edouard Kinkel, longtemps maître de dessin à Morat, cela postérieurement à 1821, mais sans que je puisse préciser davantage. La plaque funéraire rappelait la mort du jeune Paul Gauteron, fils de Fr. L. Gauteron, pasteur à Bullet puis à Cuarnens, et de Marie Eggimann sa femme, née le 25 mars 1814 et morte le 20 décembre 1821. Cette plaque fut placée sous une fenêtre de l'église de Meyriez par les soins de M. Roux, pasteur à Meyriez, parrain du petit défunt. (Ce M. Roux était le père du peintre Gustave Roux, bien connu). Les deux femmes qui sont debout devant la tombe étaient Madame Gauteron-Eggimann, mère du petit Paul, et l'une de ses filles, Claire-Eugénie Gauteron qui, en 1821, avait 11 ans. Ce fut ma mère. La famille Gauteron était originaire du Dauphiné. L'un de ses membres se réfugia en Suisse, à Yverdon, à la révocation de l'Edit de Nantes. Le petit Paul, mort en 1821, fut le dernier rejeton mâle de cette famille en Suisse. Mad. Gauteron, née Eggimann, a publié certains ouvrages traduits par elle de l'allemand, entre autres le *Village des faiseurs d'or* de l'historien Zschokke. »

Les fouilles du chœur ont avancé ; on a découvert plusieurs tombeaux à une profondeur moyenne de 1,50 m. au-dessous du niveau de l'ancien plancher en bois ; dans le fond, des squelettes bien conservés, mais sans ornements spéciaux. Ce même jour, 7 mai 1913, M. l'abbé N. Peissard, archéologue cantonal, et M. F. Th. Dubois viennent visiter les fouilles et discuter la question de restauration des vitraux du chœur.

On a aussi mis au jour les fondations de l'abside de l'ancienne église, soit de l'ancien chœur roman. Son diamètre intérieur est de 3,56 m., et sa profondeur, 2,25 m. à partir de l'arc triomphal, côté du chœur ; le rayon est de 1,77 m. et l'épaisseur des murs de fondation 0,90 m. (voir les plans de relevé des fouilles). La profondeur des fondations est de 1,62 m. au-dessous du niveau de l'ancien plancher en bois ; l'ancien chœur roman se trouvait à 0,52 m. au-dessous de ce niveau, ce qui donne 1,10 m. de profondeur aux fondations de l'ancien chœur roman. Mentionnons encore la découverte des fondations de deux murs, à peu près parallèles, situés entre l'abside romane et le chœur gothique actuel, mais qui devaient s'étendre plus loin et ont été coupés par les murs de fondation du nouveau chœur. Elles sont à trois mètres de distance moyenne l'une de l'autre et ont 60 cm. de largeur sur une profondeur de 95 cm. environ au-dessous de l'ancien plancher en bois, soit 43 cm. au-dessous du niveau de l'ancien chœur roman. Ces fondations sont en maçonnerie faite de gros cailloux, en partie taillés, et disposés assez régulièrement, comme c'est le cas pour l'abside romane, mais elles n'ont aucune liaison avec celles de cette abside, qui sont forcément antérieures ; elles ont dû servir, pensons-nous, c'est l'avis également de M. l'abbé Ducrest, de fondation à une annexe du chœur, annexe qui, probablement, formait l'habitation du religieux prémontré desservant l'église de Meyriez.

Au milieu de l'ancien chœur roman apparurent des traces d'incendie, couche de cendres, débris de charbon et pierres noircies par le feu, qui aurait détruit l'église, probablement lors des guerres de Bourgogne (voir Pl. 3).¹ L'ancienne nef aura subsisté en partie

¹ Comme nous l'avons dit plus haut, la bataille de Morat se déroula autour de l'église de Meyriez. Celle-ci fut donc témoin de la déroute des Bourguignons et de la victoire des Suisses. Le plan de Martin Martini, de 1609, passe pour avoir été gravé d'après un grand tableau, ou fresque, aujourd'hui perdu, que le gouvernement de Fribourg avait fait exécuter vers 1480, par le peintre Henri Birchler, artiste que l'on a coutume d'identifier avec *le maître à l'œillet*.

du moins, tandis que le chœur aura été reconstruit plus grand et complètement à neuf.

On continue en mai les relevés et les photographies des fouilles du chœur, des façades et murs extérieurs, que l'on exécute pendant les travaux de décrépiage et de déplâtrage.

21 mai. — M. le Dr Næf, président de la Commission et expert fédéral, fait une visite des travaux; il se déclare d'accord avec l'architecte pour le procédé de rejointoiement du moellonnage extérieur des façades; il désire faire continuer les fouilles dans le chœur jusqu'au dégagement complet des fondations de l'ancienne abside romane, ainsi que de celles des deux murs latéraux.

Le disgracieux plafond du porche d'entrée Ouest est enlevé et la charpente complètement dégagée, ce qui permettra de remettre en valeur le moellonnage supérieur; on supprime également le lambrissage inférieur de l'escalier d'accès extérieur aux combles de l'église et au clocher, façade latérale Nord de la nef, de façon à alléger cette annexe un peu lourde d'aspect et à dégager la façade. Y a-t-il lieu de placer au-dessus de la porte latérale d'entrée, milieu Sud de l'église, un auvent en bois de même caractère que celui qui se trouve au-dessus de la fenêtre de la tribune de l'orgue, façade pignon Ouest? La question est discutée.

30 mai. — On décide sur place, avec le peintre-verrier Kirsch, les détails de la restauration des vitraux des deux fenêtres latérales du chœur. Les vitraux de ces deux fenêtres sont formés de verres ronds ou cibles réunis par des plombs, avec les interstices remplis par des verres rouges, verts, bleus, jaunes violets, etc. Dans la fenêtre de gauche sont placés au centre deux vitraux peints, ronds, aux armes de la ville de Morat. Ils sont attribués au peintre-verrier Bastian, soit Sébastien Techtermann, et datent de la première moitié du XVI^{me} siècle. Dans la fenêtre de droite se trouve un petit vitrail rond aux armes de Fribourg surmontées de celles de l'Empire, il porte la date de 1560. Dans la seconde moitié de la fenêtre, on placera un vitrail fait sur le même modèle et portant les armes de Berne pour appeler que Meyriez faisait partie du bailliage commun de Morat.

En terminant le décrépiage de la façade Nord du chœur, on découvre une ancienne ouverture rectangulaire murée, qui devait servir de porte d'entrée latérale du chœur. Cette ouverture, qui se trouve à 40 cm. du contrefort de séparation de la nef, a

0,90 m. de largeur de vide, sur 2,05 m. de hauteur. Le linteau supérieur est formé d'un seul bloc de pierre dure de 1,30 m. de

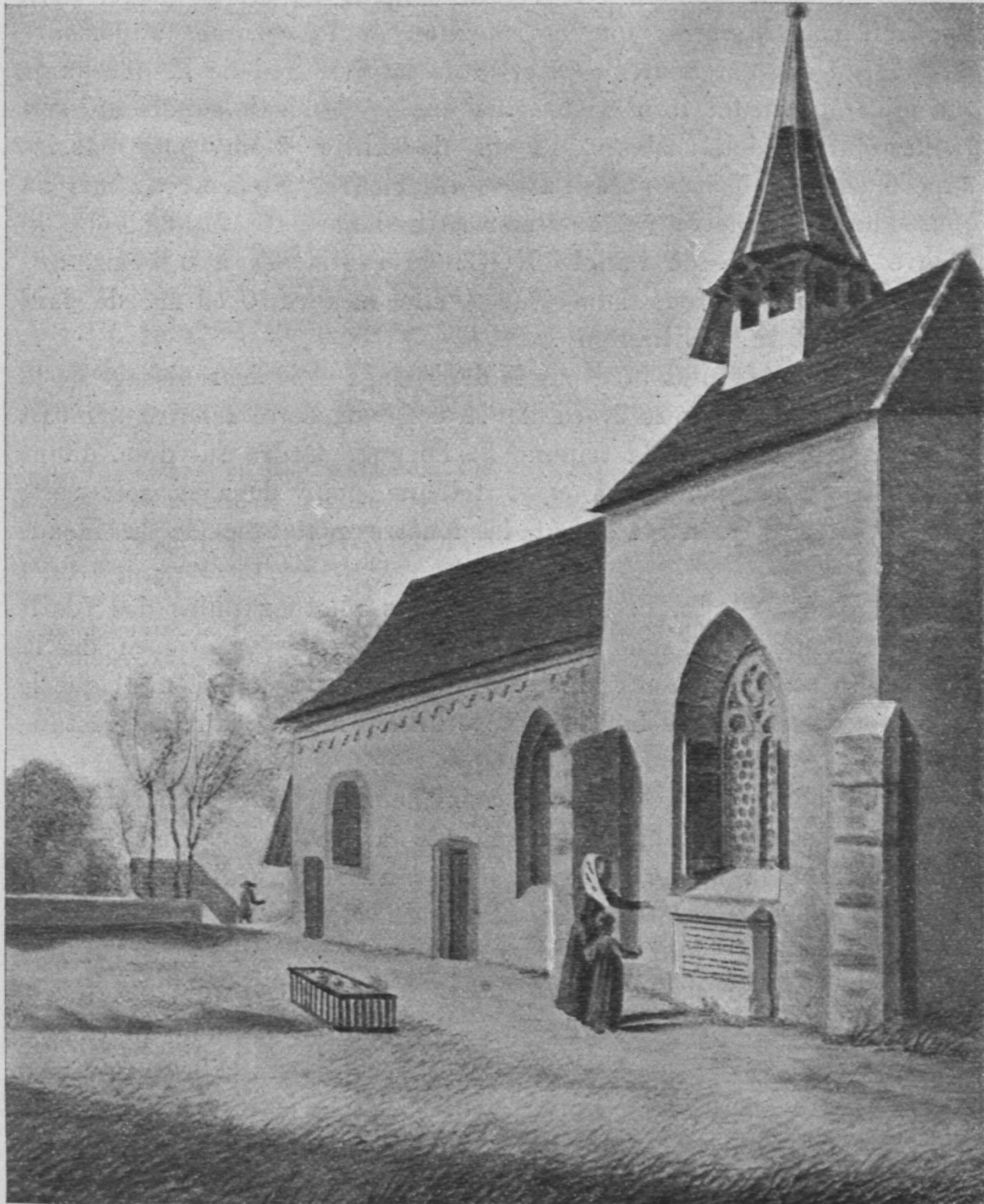


Fig. 1. — L'église de Meyriez vers 1820-30 avec le clocher primitif.
longueur sur 0,20 m. de hauteur, et l'encadrement est en gros blocs de grès appareillés. Nous avons fait démurer cette porte

jusqu'à 20 cm. de profondeur, pour bien marquer la forme de l'ouverture, et le fond a été recouvert d'un crépissage grossier.

Le décrépiage de la façade Nord de la nef est également achevé, et on a commencé le rejointoiement du moellonnage, petit appareil romain, ainsi que la réfection de la corniche supérieure en briques qui est analogue à celle de la face Sud de la nef, mais incomplète, car ici il n'existe plus que le bandeau supérieur, soit la hauteur de deux assises, 12 cm. de saillie, 9 cm. pour l'assise supérieure et 11 cm. pour l'assise inférieure. Nous avons mis au jour l'unique fenêtre romane retrouvée dans cette façade; elle se trouve à 5,90 m. de l'angle N.-O. de l'église et à 0,34 m. au-dessus de la corniche supérieure; elle mesure 0,15 m. de largeur et 0,55 m. de hauteur.

On a pu voir plus tard par le déplâtrage et le décrépiage de la face intérieure du mur Nord de la nef, que cette fenêtre arrivait dans la balustrade de la tribune de l'orgue. Ordre fut donc donné de modifier complètement cette tribune pour dégager soit cette ouverture, soit principalement la fenêtre restaurée de la façade Sud.

1^{er} Juin. — On prend les dernières photographies des fouilles du chœur, qui sont achevées, et une vue extérieure de la fenêtre du fond du chœur; on profite de le faire, maintenant que le rejointoiement de la façade est terminé, mais avant la restauration de la fenêtre.

On découvre, gravée sur la corniche extérieure en calcaire du Jura, face Est du chœur, au-dessus de la fenêtre du fond, la date 1529 qui est la même que celle de la niche du Saint-Sacrement, soit du ciborium en calcaire jaune de Neuchâtel, à l'intérieur du chœur, angle Nord. On peut donc assigner à l'année 1529 la reconstruction du chœur.

6 juin. — On décide de faire le nouveau dallage du chœur, ainsi que les trois nouvelles marches d'accès depuis la nef, en simili pierre, imitation calcaire jaune de Neuchâtel, dalles suivant plan à l'appui, dimensions, 0,88 m. × 0,53 m., épaisseur 10 cm., placées régulièrement par assises parallèles aux marches d'accès et en alternant. On fixe également le niveau de ce dallage qui sera placé à 4 cm. au-dessous de l'ancien plancher du chœur, enlevé au début des travaux d'exploration. Le nouveau niveau du dallage de la nef est également arrêté; il se trouvera à 54 cm. plus bas

que celui du dallage du chœur; l'abaissement correspondra à trois marches de 18 cm. chacune de hauteur. Le vieux plancher en bois de la nef, qui sera enlevé plus tard, est 18,5 cm. plus élevé; nous en reparlerons lors des fouilles de la nef.

On accepte le devis du 30 mai des peintres verriers Kirsch et Fleckner, à Fribourg, pour la restauration des vitraux des deux fenêtres latérales du chœur; coût: fr. 720.

Du 12 au 14 juin. — Le tailleur de pierre Michelini, de Saint-Blaise (Neuchâtel), pose le remplage supérieur de la fenêtre ogive du fond du chœur, soit un trèfle à quatre feuilles, de même moulurage que les fenêtres latérales, ainsi que le meneau du milieu (feuille N° 4, 1:10 des plans de restauration).

En juin, M. le pasteur Derron adresse un appel à ses paroissiens et aux amis de l'œuvre au nom du comité de restauration; nous nous permettons de le citer textuellement.

« Qui, dans le pays, ne connaît l'antique sanctuaire de Meyriez, et qui, à son aspect, n'en ressent un peu de pieuse émotion ?

Pour l'étranger à la terre classique où repose Meyriez, petit village gracieux et propre, blotti dans la verdure, au bord du lac paisible qui reflète avec amour ses rives enchanteresses, c'est certainement l'admiration et un vif intérêt que lui font ressentir la belle nature et la célébrité des lieux que nos vaillants ancêtres ont illustrés par leur lutte glorieuse de 1476, qui fut la conquête définitive de l'indépendance helvétique.

Antique gardien de la foi chrétienne dans la contrée, le sanctuaire de Meyriez a pris possession, comme une sentinelle vigilante, d'une légère éminence qui domine l'endroit, site plein de poésie, d'où il semble veiller jalousement sur les tombes fleuries, le village tranquille, la contrée bénie, fertile et séduisante qui lui font le plus merveilleux décor, sans oublier le petit lac gracieux dont l'onde capricieuse anime l'incomparable tableau esquissé par la nature !

Comme la plupart de ses vénérables sœurs, l'église de Meyriez est tout imprégnée de pieux souvenirs, du baptême à la tombe :

Ce petit sentier qui monte doucement vers la Maison de Dieu, nos parents l'ont gravi, lorsque, dans l'espérance et la foi, ils ont imploré sur leur union la bénédiction divine; pénétrés d'émotion joyeuse, ils l'ont gravi pour promettre, par la cérémonie du baptême, de nous élever dans la sublime religion du Christ, et nous l'avons suivi enfin nous-mêmes, profondément émus, à l'heure inoubliable de notre confirmation. — Hélas ! ce petit sentier nous l'avons gravi aussi pour accompagner les restes de ceux qui nous étaient chers, que nous avons profondément aimés et que la mort, toujours inexorable, souvent cruelle, avait ravis à notre affection. Et en accompagnant ces chers morts à leur dernière demeure, nous avons sans doute laissé parler en nos cœurs attendris le grave langage des cloches de la vieille église.

L'antiquité du sanctuaire de Meyriez est indubitable. Les fouilles que sa

restauration nécessitent ont mis au jour jusqu'ici d'anciennes fondations qui établissent, à l'évidence, qu'un lieu de culte a existé sur l'emplacement même du temple actuel. Il aura été détruit peut-être dans les guerres de Bourgogne, en 1476, et notre église aura pris place sur les ruines de l'ancienne, vers la fin du XV^{me} siècle. Comme paroisse, Meyriez existait déjà en 1228, c'est-à-dire depuis plus de trois siècles avant la Réformation. En 1289, la famille noble d'Avenches céda le patronage de l'église de Meyriez à l'abbaye de Fontaine-André (Hauterive près Neuchâtel). Les religieux de ce monastère restaurèrent et agrandirent l'ancien temple en faisant construire, en particulier, en 1529, le chœur actuel, dont les proportions sont d'un très bel effet. A la clef de voûte et au-dessus d'une des fenêtres sont gravées les armes de deux de leurs abbés, Louis Colomb et Maréchal, dit Fabri. Au cours des siècles, l'édifice, d'une architecture simple, mais charmante et fort intéressante à plus d'un point de vue, a été endommagé de mille manières. Les murs, en pierre taillée, furent recouverts d'un grossier mortier; les belles fenêtres gothiques, avec leurs précieux vitraux peints, stupidement mutilées; l'ancien plafond de bois, très original, disparut de même sous une couche de plâtre; l'ancien clocher fut remplacé par une tour moderne sans proportion et sans harmonie avec le reste de la construction, etc. etc.

Combien cet édifice gagnerait à être restauré! C'est pourquoi, nous nous proposons de le faire revivre aux yeux des contemporains dans l'aspect qu'il avait à l'époque où furent érigés, à quelques pas, sur le champ de bataille même, la chapelle et l'ossuaire, qui devaient conserver le souvenir de la glorieuse victoire de Morat.

La Confédération a accordé la subvention qu'elle alloue à la restauration des monuments historiques et grâce aux dons généreux qui nous sont déjà parvenus, les travaux ont pu commencer. Mais il est évident que pour être menée à bien, l'entreprise a besoin de ressources relativement considérables.

C'est pourquoi nous adressons un fervent appel, en premier lieu à tous nos chers paroissiens, qui se feront certainement un devoir de contribuer, chacun suivant ses moyens, à restaurer et embellir leur temple. Mais notre appel s'adresse aussi à tous ceux qui connaissent l'antique et pittoresque église de Meyriez, si riante sous sa parure de roses — la connaître, c'est l'aimer; à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire, aux monuments du passé et à leur conservation; à tous ceux aussi en qui elle évoque des souvenirs agréables, pieux ou touchants!

Une vente aura lieu au commencement du mois d'août¹ à la cure de Meyriez et dès à présent, tous les dons, en nature ou en argent, seront reçus avec la plus grande reconnaissance. Nous sommes persuadés que nous ne vous demanderons pas en vain de vous intéresser à cette œuvre, [puisque nous l'accomplissons dans un double but: restaurer un monument historique digne d'intérêt et embellir la maison de Dieu.]

¹ La vente eut lieu le 14 août à la cure de Meyriez. Les dons recueillis par le Comité de restauration s'élevèrent, au 31 décembre 1914, à fr. 12 812.33, y compris les produits de la vente et les subsides des communes.

On attend une nouvelle inspection du Prof. Dr. Næf ; il doit venir examiner le résultat des fouilles du chœur et fixer la suite à donner aux explorations archéologiques. En attendant, les travaux sont arrêtés du 14 juin au 12 juillet.

Un premier projet de vitrail pour la fenêtre restaurée du fond du chœur a été étudié par le peintre Rud. Münger et un second projet est préparé par le peintre Link. Le sujet imposé aux artistes était St Jean-Baptiste annonçant la venue du Christ. Ce sujet avait l'avantage de rappeler l'ancien patron de l'église.

Le 24 juin, M. Næf se rend à Meyriez ; il visite d'abord les fouilles du chœur ; il a la conviction que les fondations de l'abside romane que l'on a mise à jour, vu leur forme très caractéristique en fer à cheval, sont d'origine fort ancienne, probablement de l'époque carolingienne, donc antérieures à l'an 1000. Les tombeaux découverts ne présentant pas d'intérêt spécial seront de nouveau comblés, et on aura soin de remplir les brèches pratiquées par ceux-ci dans les fondations de l'abside par de la maçonnerie sèche en cailloux provenant des fouilles ; la forme de l'abside sera ainsi complétée.

On accepte le devis présenté par l'entrepreneur Lerf pour le dallage du chœur en simili-pierre, avec échantillons à l'appui, et on adjuge le travail à la maison F. Schweizer « Kunststeinfabrik » à Morat, à fr. 10,50 le m² dallage sans la pose.

Jeudi 3 juillet. — Réunion de la Société d'histoire du canton de Fribourg à Jeuss (Jentes). Le soussigné y fait une communication sur l'église de Meyriez et ses travaux de restauration. L'après-midi, après l'aimable réception réservée aux participants par la famille Alph. de Reynold dans son intéressant château de Cressier sur Morat, plusieurs membres de la Société se rendent à Meyriez pour visiter l'église.

11 juillet. — Le peintre Link, de Berne, vient à Meyriez, soumettre son projet de vitrail ; on l'accepte avec quelques modifications ; la maquette définitive est acceptée en septembre.

21 juillet. — Au chœur, le remplissage des fouilles est terminé, et le lendemain on discute sur place avec le peintre Correvon la question du déplâtrage des murs intérieurs et des voûtes ; en effet, il s'agit de mettre au jour les anciennes peintures, qui pourraient éventuellement exister sur l'ancien enduit à la chaux recouvrant ces murs, enduit actuellement masqué par une mince couche de

gypse de quelques millimètres d'épaisseur. Les voûtes, on s'en convainc en opérant quelques essais de grattage; sont construites en tuf, moellons non appareillés; il faudra les remettre en état avant de s'occuper de la partie décorative. Tout ce travail, assez délicat, est remis à un bon ouvrier spécialiste, sous la surveillance directe de M. G. Lerf. Quant aux nervures de la voûte, faites, nous l'avons dit, en calcaire jaune de Neuchâtel, et recouvertes d'un enduit gris-blanc, comme du reste les culs de lampe, de très bon style, de la base, ainsi que l'arc triomphal, aussi du même matériel, on se contentera de les nettoyer à la brosse dure, avec de l'eau tiède pour ne pas enlever la patine et le grain de la pierre, tout en lui rendant sa couleur naturelle. On commence le bétonnage sous le nouveau dallage du chœur, arrêté comme nous l'avons dit plus haut, à 4 cm. au-dessous du niveau de l'ancien plancher en bois. Ce bétonnage au ciment portland aura 8 cm. d'épaisseur et sera armé et posé sur une couche de sable.

2 août. — Ce travail est terminé, ainsi que le nouveau dallage, y compris les marches d'accès de la nef au chœur. On a achevé également le déplâtrement des parois intérieures et des voûtes du chœur. Dans l'angle Est, soit dans le pan coupé de droite, on a mis au jour une petite niche rectangulaire de 40 cm. de largeur sur 50 cm. de hauteur et 37 cm. de profondeur, placée à 80 cm. au-dessus du dallage du fond et qui avait dû servir d'emplacement pour le lave-mains et les burettes. Cette niche a été repérée, puis murée, car elle sera en partie cachée par les nouvelles stalles.

4 août. — Comme il n'a pas été retrouvé de traces de peinture sur l'ancien enduit des parois et des voûtes du chœur, on décide, avec le peintre Correvon, le décrépiage immédiat du vieux mortier pour remettre le moellonnage au jour et se rendre compte de l'état des voûtes spécialement. Ces voûtes sont en partie en tuf, en partie en calcaire du Jura, moellons plus ou moins appareillés, et en partie en briques cuites; elles ont une épaisseur de 30 cm. Dans la partie supérieure et dans le premier champ, depuis l'arc triomphal et à peu de distance de la clef de voûte, on met au jour trois ouvertures de 10 cm. environ de diamètre, distantes d'environ 50 cm. les unes des autres et qui ont dû servir de passage autrefois, pour les cordes des cloches.

8 août. — On fait un échantillon du nouveau crépiage des

parois et des voûtes du chœur, soit un premier enduit à la chaux hydraulique qu'on recouvre d'un glaçage irrégulier à la chaux grasse et avec du sable fin et très propre, de façon à imiter les anciens

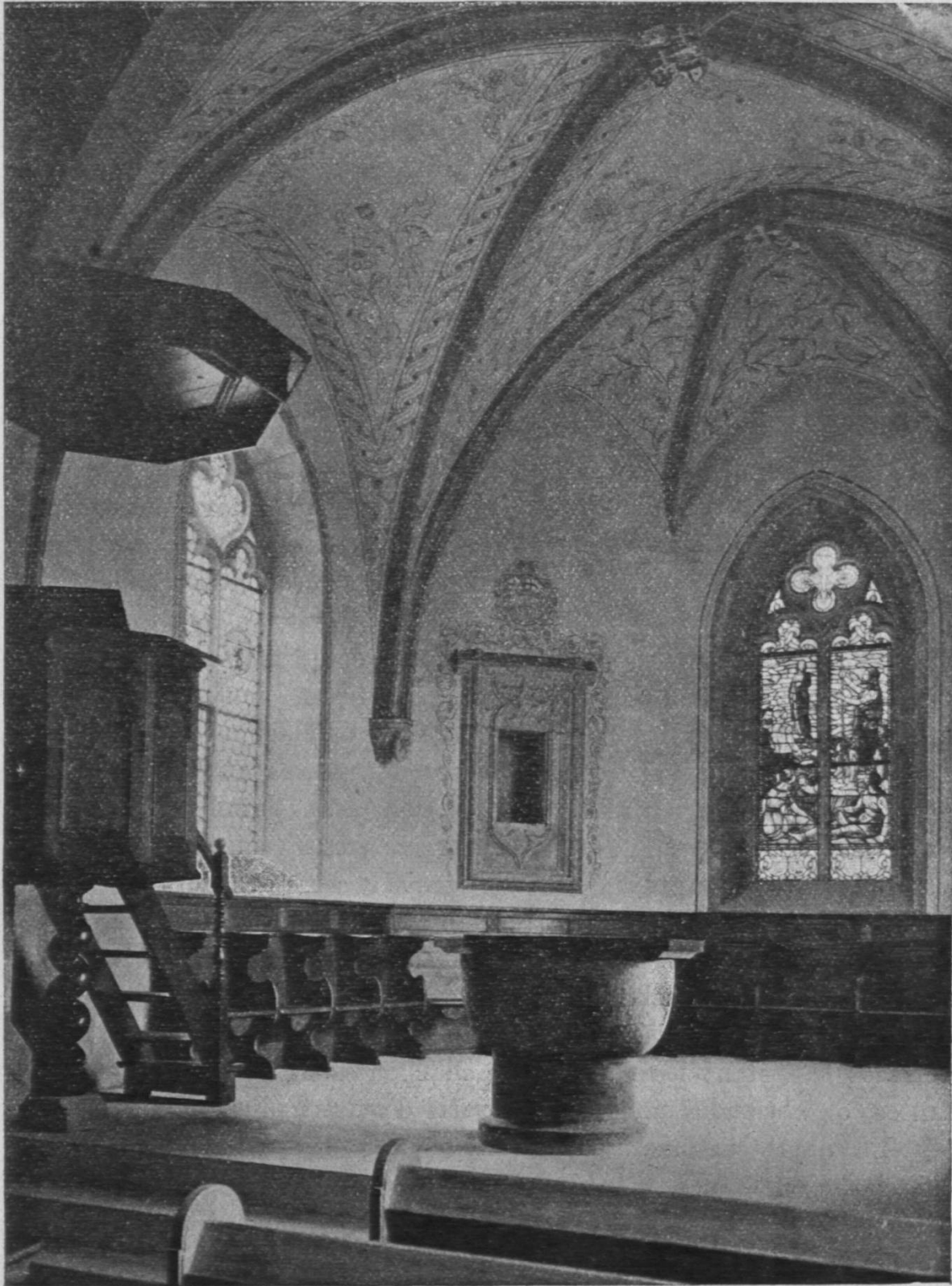


Fig. 2.

enduits de l'époque. Le peintre Correvon est chargé d'établir un projet de décoration des voûtes, travail délicat à exécuter dans le courant de l'automne, si possible dès septembre.

Les réfections de ces mêmes voûtes ont lieu du 10 au 16 août. Il est décidé de continuer les fouilles archéologiques dans la nef ; même genre de travail que pour le chœur. La transformation complète de la fenêtre moderne à cintre surbaissé de la nef, face Sud, côté de la tribune de l'orgue, est définitivement décidée. Il y aura lieu également de compléter la fenêtre ogivale de la même face Sud de la nef, du côté du chœur, en reconstituant le remplage supérieur disparu, ainsi que le meneau central.

15 août. — Nouvelle visite de M. le Prof. Dr Næf. Il se déclare satisfait des travaux exécutés jusqu'ici. Avec le peintre Correvon, on discute le projet de la décoration du chœur. Celle-ci devra être très simple et porter le caractère de celle de nos anciennes églises du pays : Lutry, Saint-Sulpice, cathédrale de Lausanne, chapelle des Montfaucon, etc., soit rinceaux et torsades en noir mal teint avec motifs empruntés à la flore, tels que chardons stylisés, etc., du noir, du rouge, du jaune, du bleu, du vert, etc. ; pour la voûte du plafond, même ornementation florale en rouge avec points bleus, etc.

On discute également la restauration du plafond de la nef. Ce plafond est composé de lambris en sapin, non rabotés et de largeur inégale, sur lesquels on a fait un listelage avec enduits au gypse. Ces liteaux et cet enduit seront enlevés et on conservera le lambrissage ancien, autant que cela sera possible, en enlevant les rugosités de la surface, et en masquant les joints par des couvre-joints moulurés, etc. Il sera dès lors facile de décorer cette voûte en bois, très simplement aussi, par une ornementation empruntée également aux motifs de l'époque et en harmonie avec celle du chœur. Le fond de la voûte sera couleur brou de noix et, en accentuant la forme de celle-ci par des nervures transversales rappelant les formes des charpentes et suffisamment saillantes, on obtiendra un effet décoratif d'autant plus puissant.

Le déplâtrage des parois intérieures de la nef pour la recherche d'anciennes peintures va se faire dans les mêmes conditions que pour le chœur, c'est-à-dire en enlevant tout d'abord soigneusement la première couche d'enduit au plâtre sur le vieil enduit au mortier, où existaient éventuellement des peintures à

conserver, pour ensuite procéder au décrépissage complet des murs en respectant les parties existantes. Même procédé aussi pour les fouilles ; celles-ci se feront d'abord le long des murs latéraux, au moyen de tranchées d'une largeur d'un mètre, pour mettre au jour les fondations des murs des façades.

On s'occupa encore du remplacement de la fenêtre rectangulaire moderne, largeur 1,03 m., hauteur 1,37 m., située pignon Ouest, au-dessus du porche d'entrée, et qui éclaire la tribune de l'orgue, par une fenêtre gothique à meneaux ou par un œil de bœuf. L'auvent qui la surmonte sera conservé tel quel, on se contentera d'en remplacer les parties défectueuses.

Il est aussi question du dallage du fond de la nef ; l'ancien carrelage qui se trouve à 18,5 cm. au-dessous du plancher en bois qui doit être enlevé et ne pourra être utilisé à nouveau, est formé, comme au chœur, de planches carrées en terre cuite de 20 à 21 cm. de côté et 3,5 à 4 cm. d'épaisseur et posées, comme au chœur, sur le terrain naturel. Suivant le cas, ce carrelage pourra être utilisé à nouveau pour les allées entre les bancs ou être remplacé par un béton de ciment coloré avec de la brique pilée, travail exécuté avec succès à l'église de Romainmôtier et à Notre-Dame de Valère à Sion.

A partir du 22 août, le facteur d'orgues Kuhn, à Männedorf (Zurich), s'occupe du démontage de l'orgue placé sur la tribune du fond de l'église, travail nécessité par la transformation projetée de cette tribune et par les travaux de déplâtrage de la tribune de la nef. On conservera le buffet d'orgue qui, bien que très lourd d'aspect et prenant une place considérable, ne peut être modifié sans grands frais ; le clavier sera aussi maintenu, mais on dégagera, dans la nef, la fenêtre Sud transformée, en remplaçant la balustrade droite actuelle, en bois, par une balustrade cintrée, de même hauteur, 0,96 m., y compris la corniche inférieure, et masquant la base du clavier. La hauteur de la tribune, 2,93 m. au-dessus de l'ancien plancher de la nef, ne sera pas modifié non plus, et on remplacera les deux colonnes en fonte, trop grêles pour la lourde masse de cette tribune, par de gros piliers en chêne disposés symétriquement sous chaque angle du clavier, qui formera un avant-corps saillant de 35 cm. sur les deux parties latérales cintrées.

29 août. — On accepte le projet de décoration des voûtes, au chœur, fait par le peintre Correvon, projet basé sur les indications

précédentes et inspiré en partie de la décoration, du commencement du XVI^{me} siècle, du narthex de la cathédrale de Lausanne. A la même date, le charpentier Arthur Vuillemin est chargé de la réfection du plafond cintré en bois de la nef, et de la transformation de la tribune de l'orgue. On découvre à la base de la voûte de la nef, dissimulée sous une couche de plâtre, une intéressante corniche en bois de sapin de 20 cm. de hauteur et 15 cm. de saillie.

Pour dégager l'arc triomphal à l'entrée du chœur, on sera obligé de relever la voûte, soit le plafond cintré, d'environ 30 cm. du côté du chœur, en conservant la hauteur actuelle, 1,64 m. à partir de la corniche, ou 6,50 m. à partir du nouveau dallage de la nef, à l'extrémité Ouest de celle-ci. Il faudra relever les premiers tirants de fermes de charpente et entailler les suivants pour obtenir la pente voulue de la partie supérieure du cintre de la voûte surbaissée, travail délicat qui a été exécuté dans la suite avec intelligence par l'entrepreneur de charpenterie.

2 septembre. — Découverte d'une fresque fort intéressante sous la couche de plâtre, face intérieure Sud de la nef, entre la fenêtre ogivale du côté du chœur et la porte d'entrée du milieu de la nef, à 1,70 m. au-dessus du fond de cette dernière. Elle mesure 1 m. de largeur sur 1,40 m. de hauteur, et représente la crucifixion ; un texte illisible, et, de chaque côté de la croix, un personnage. Découverte aussi, sur la paroi intérieure Nord de la nef, de quelques traces de décoration et, du côté de l'arc triomphal, d'une croix de consécration en teinte rouge brique, fort bien conservée. Ces restes de peinture sont fixés avec soin, le 4 septembre, par le peintre Correvon, pour être conservés ; ils seront reproduits ensuite, en partie, dans la décoration projetée de la nef.

On donne au charpentier Vuillemin le plan du nouvel auvent en bois à construire au-dessus de la porte d'entrée du milieu de la façade Sud. Cet auvent aura environ 85 cm. de saillie sur 2 m. de largeur et devra être placé à 2,30 m. au-dessus du sol extérieur ; il sera couvert en tuiles du pays, comme le grand porche d'entrée et le petit auvent au-dessus de la fenêtre Ouest donnant sur la tribune de l'orgue.

13 septembre. — Nouvelle visite des travaux par M. le Dr Prof. A. Næf, qui fait une inspection minutieuse des parois intérieures de la nef ; le déplâtrage et le décrépiage des murs sont entièrement achevés et le moellonnage a été mis à découvert. La

petite fenêtre romane Nord est complètement dégagée et, sur la même paroi Nord, à 1,60 m. de l'arc triomphal, on a mis au jour une nouvelle ouverture murée, rectangulaire, de 1,17 m. de largeur



Fig. 3.

sur 2,10 m. de hauteur, à partir du fond de la nef, et 0,40 m. de profondeur. Était-ce une porte latérale? A l'extérieur, rien ne l'indique; il s'agit probablement d'une niche ménagée plus tard dans l'épaisseur de la muraille. Elle est mentionnée sur le plan de restauration, mais on ne l'a pas mise en évidence.

Nous avons mis au jour, au-dessus de la porte latérale d'entrée, milieu Sud de la nef, encore une autre niche de 0,80 m. de largeur, sur 0,90 m. de hauteur et 0,45 m. de profondeur, avec angles appareillés en cailloux réguliers et linteau supérieur en molasse de 1,20 m. de longueur et de la profondeur de la niche. Elle a probablement dû servir d'abri à une statue; comme elle ne présentait pas d'intérêt spécial, elle a été simplement relevée et notée exactement dans les plans, et murée à nouveau.

A la voûte, la subdivision du plafond cintré en bois en cinq panneaux sur la longueur totale de la nef (13,80 m.) avec un large bandeau de séparation de 60 cm., y compris le moulurage, est acceptée, ainsi que les profils des nervures transversales et des couvre joints.

Dans le chœur, à la base de la niche du St. Sacrement, dont le bel encadrement gothique date de 1529, nous avons trouvé le reste d'un socle en molasse qui avait été coupé pour placer les anciennes stalles. Ce socle pourra être reconstitué en simili pierre, si l'aménagement des nouvelles stalles le permet.

On complètera aussi l'encadrement du ciborium en calcaire jaune de Neuchâtel par un motif décoratif peint sur la muraille. Ce motif sera formé de feuilles de vigne stylisées et se terminera dans sa partie supérieure par l'Agneau pascal.

19 septembre. — Les fouilles de la nef commencent par l'enlèvement du vieux plancher en sapin. Les soubassements à panneaux, aussi en sapin, des parois de la nef, ont déjà été enlevés au début du déplâtre intérieur. L'exploration dure du 22 septembre au 11 octobre; on creuse jusqu'à 1,20 m. au-dessous du niveau de l'ancien dallage, soit à la profondeur des fondations des murs actuels de pourtour.

Comme le chœur, tout le fond de la nef a servi de lieu de sépulture; les nombreux squelettes exhumés, en général assez bien conservés, étaient à des profondeurs variant de 0,60 m. à 1,50 m. Pas de tombeaux; les morts avaient été déposés en terre libre. L'un avait été recouvert d'une pierre tombale en molasse

du pays, de 0,90 m. de largeur, sur 2 m. de longueur et 25 cm. d'épaisseur ; une grande croix était gravée dans la pierre. Cette dalle se trouvait à 3,90 m. de l'arc triomphal, du côté droit de la nef, à 1,30 m. de la paroi Sud et à une faible profondeur. Les fouilles terminées, il fallut la recouvrir, comme le reste, pour l'exécution du nouveau dallage.

3 octobre. — M. le Prof. Næf visite les fouilles. Il se trouve en présence de fondations très anciennes, encore en partie intactes, obliques à celles de l'église actuelle, avec murs transversaux. Ce sont les restes d'un édifice antérieur à la nef romane et au chœur roman en fer à cheval dont nous avons parlé, probablement d'une église carolingienne remontant au VIII^{me} ou IX^{me} siècle. Le niveau supérieur des murs découverts est à 27 cm. au-dessous de l'ancien dallage et les fondations sont de 90 à 95 cm. de profondeur. A l'intérieur, nous avons mis au jour des fondations plus profondes encore, (environ 1,20 m. au-dessous de l'ancien dallage), dont l'appareillage, en moellons de petites dimensions, disposés par assises obliques et horizontales, comme aux murs des façades de la nef, est le même que celui de certaines parties de la cathédrale de Lausanne et de l'église claustrale de Romainmôtier, et indiquerait un édifice plus ancien encore, probablement mérovingien, du V^{me} ou VI^{me} siècle.

On découvre, à 40 cm. au-dessous de l'ancien dallage, un niveau fait de mortier de chaux, recouvert d'une couche de cendres. C'est probablement le niveau de l'ancienne église incendiée en 1476. On retrouve de ces traces de feu dans certaines parties des anciennes fondations, dans la nef aussi bien que dans le chœur.

On adopte une ouverture circulaire, une rose à quatre lobes, soit quatre feuilles, pour remplacer la fenêtre moderne rectangulaire qui éclaire la tribune de l'orgue, sur la façade pignon Ouest. Cette rose sera profilée, comme les autres ouvertures de style ogival de la nef et du chœur, et aura un vide maximum de 80 cm. De même la petite ouverture rectangulaire (22 cm. de largeur sur 56 cm. de hauteur), située dans le haut du pignon Ouest, partie droite, qui éclaire les combles de la nef, sera supprimée et remplacée par une autre en forme de croix latine, comme à Romainmôtier (hauteur 49 cm., largeur 38 cm., largeur de vide de chaque bras 13 cm.), directement ménagée comme l'ancienne dans le moellonnage de la façade, mais au milieu du pignon et à 1,60 m. au-dessous du faite.

6 octobre. — Le peintre Correvon commence la décoration du chœur. Dans la nef, les relevés des fouilles sont achevés ; des reproductions photographiques, format 13×18, en sont prises par M. Lerf (7, 8, 9, 21 et 25 octobre) ; on fait de même pour les parois intérieures, après de décrépissage du moellonnage. En même temps les excavations sont comblées.

10 octobre. — On décide de placer le nouveau dallage de la nef au même niveau que l'ancien, soit tout en haut, près des trois marches d'accès au chœur, à 54 cm. et au bas, extrémité Ouest, à 68 cm. plus bas que le nouveau dallage du chœur ; nous aurons ainsi, la longueur de la nef étant de 13,20 m., une pente de 14 cm., soit de 1⁰/₀ environ. Le seuil de la porte d'entrée, jusqu'ici en bois et surélevé d'une marche à cause du niveau de l'ancien plancher, surélevé lui-même de 18 cm., sera en pierre dure, formant marche palière de 70 cm. de largeur, à 5 cm. au-dessus du niveau du dallage, pour former la battue de la porte. Il est question du chauffage de l'église ; l'ancien poêle en tôle dont la tuyauterie à travers la nef est fort disgracieuse sera enlevé. Il y aura lieu d'installer peut-être le chauffage électrique. On demandera à la maison Electra, à Wädenswil (cant. de Zurich) de faire des offres.

17 octobre. — On décide le bétonnage du fond de la nef ; il aura 10 cm. d'épaisseur et sera fait dans les mêmes conditions que celui du chœur ; il s'agit d'obtenir, sur le sol remblayé, une base absolument sûre pour le dallage supérieur. On renonce à un enduit coloré en béton de ciment ; de même l'ancien carrelage, inutilisable, sera remplacé, pour les allées seulement, par un nouveau en planelles céramiques, grès belge, couleur rouge foncé, de forme carrée de 16 cm. de côté. Sous les bancs, il sera placé un plancher en bois élevé de quelques centimètres au-dessus du niveau du dallage. Avec l'entrepreneur de la maçonnerie, on fixe et taille l'axe de la nouvelle fenêtre ogivale de la nef entre les deux portes latérales Sud ; cet axe est déplacé de 31 cm. vers le chœur, afin de dégager le plus possible la nouvelle ouverture par rapport à la tribune de l'orgue. Cette fenêtre, qui remplace la fenêtre à cintre surbaissé, aura 1,10 m. de largeur de vide et 2,40 m. de hauteur, y compris l'ogive ; l'ancienne avait 1,18 m. de largeur sur 1,90 m. de hauteur.

Dans la nef, les charpentiers posent les moulures cintrées de la voûte en bois, complètement réédifiée.

23 octobre. — On adopte le projet de décoration du plafond de la nef ; le peintre Correvon présente un échantillon du motif ornemental des nervures ; la teinte brou de noix du fond est complètement terminée. Le dessin de la rose, pignon Ouest, est accepté et son emplacement définitivement arrêté ; on fixe aussi la largeur des allées de la nef, l'emplacement éventuel des corps de chauffe électrique, etc.

On termine, sur les parois de la nef, le nouvel enduit sur lequel sera appliquée la peinture à la détrempe ; il consiste en un crépissage au mortier fin de chaux hydraulique légèrement ondulé comme surface, comme à Romainmôtier.

30 octobre. — MM. Kirsch et Fleckner, peintres-verriers, exposent dans leur atelier, aux Daillettes, le nouveau vitrail de la fenêtre du fond du chœur. M. le pasteur Derron et M. Fr. Dubois, bibliothécaire, tous deux présents, louent beaucoup le travail, fait avec art et bon goût ; il est adopté. Les anciens vitraux des fenêtres latérales du chœur sont complètement restaurés et prêts à être posés. Quant aux ouvertures de la nef, on emploiera, pour les fermer, de petites vitres rondes, enchâssées de plomb, couleur vert bouteille, teintes chaudes. Les trois fenêtres du chœur et les deux de la nef, façade Sud, seront munies d'un grillage de protection qui sera exécuté par le serrurier Max Stephan, à Fribourg.

A la fin d'octobre, la décoration de la voûte de la nef est terminée. Il s'agit maintenant de peindre la frise, de 76 cm. de hauteur, qui va être placée au-dessous de la corniche en bois, à la base de la voûte. M. Correvon présente un échantillon de la décoration ; elle est empruntée à la flore stylisée de l'époque ogivale : entrelacs noirs et gris avec fleurs rouges à cinq pétales et centre jaune or, sur fond gris foncé, se détachant très harmonieusement sur le fond blanc-jaunâtre de la nef. Il est aussi prévu, au-dessus de la nouvelle boiserie, de 1,20 m. de hauteur, qui formera soubassement sur le pourtour de la nef, un bandeau peint de 18 cm. de hauteur, motif trèfle à quatre feuilles gris-noir avec filets jaunes et rouges comme bordure.

19 novembre. — La rose du pignon Ouest est achevée, ainsi que la petite fenêtre en croix, placée dans la partie supérieure, au-

dessus de l'auvent. Les deux vitraux restaurés des fenêtres latérales du chœur sont posés, ainsi que les grillages de protection. La restauration du plafond de la nef et la décoration de la voûte du chœur sont aussi terminées; on enlève les échafaudages. Il reste à finir la décoration des parois du chœur et de la nef, travail qui pourra s'exécuter lorsque la restauration de la tribune de l'orgue sera achevée; il faudra ensuite poser les nouvelles stalles du chœur, les boiseries de la nef et les bancs. Le charpentier Vuillemin a dressé le nouvel auvent au-dessus de la porte d'entrée, au milieu de la façade longitudinale Sud, et restauré l'ancien, au-dessus de la rose, pignon Ouest.

24 novembre. — M. le pasteur Derron et l'architecte sousigné s'en vont visiter le nouveau temple de Niederscherli, sur la ligne de Berne à Schwarzenburg, et la grande église, reconstruite après incendie, de Hindelbank, ligne de Berne à Berthoud, en vue d'étudier le mobilier et l'installation du chauffage, de l'éclairage électrique, etc. Le chauffage électrique, suivant les indications de la maison Electra, de Wädenswil, exigera, si on l'établit, une disposition particulière des bancs de la nef.

29 novembre. — La paroisse de Meyriez adresse au Département fédéral de l'Intérieur, à Berne, une nouvelle demande de subvention, non plus pour les relevés et recherches archéologiques, mais pour la restauration proprement dite de son église, sans parler du clocher qui ne sera transformé que plus tard. Le devis établi par l'architecte (clocher non compris) s'élève à la somme de *fr. 10800*, non comptés les *4200* déjà prévus pour les relevés et travaux d'exploration archéologique du monument.

11 décembre. — L'autorité fédérale avise que le Comité de la Société suisse des monuments historiques, tout en préavisant favorablement pour l'octroi de cette subvention, demande de faire figurer aussi, dans le devis et dans les plans, la restauration du clocher.

18 décembre. — La pose du remplage supérieur, en calcaire jaune de Neuchâtel, comme les encadrements des deux fenêtres ogivales de la façade Sud de la nef, est terminée; la reconstruction de la tribune de l'orgue est aussi presque achevée. Le nouveau vitrail, au fond du chœur, est également posé; il reste encore à placer la grille de protection. Exécuté avec beaucoup de soin, dans une tonalité chaude, de composition originale et de caractère bien moderne, ce vitrail fait honneur à l'artiste qui l'a conçu et à

ceux qui l'ont exécuté. Le sujet choisi est saint Jean-Baptiste annonçant l'arrivée du Christ. On y voit, à la partie gauche, dans le fond, N. S. Jésus-Christ et le Jourdain ; au premier plan, à gauche et à droite, des soldats et des femmes du peuple d'Israël ; à droite, c'est S. Jean-Baptiste, le patron de l'église, qui annonce la venue du Messie et dirige son regard vers le fils de Dieu qu'il voit arriver. Au-dessous, deux cartouches portent les inscriptions suivantes : celui de gauche, (Jean. I, 29), *Jean vit Jésus qui venait à lui et il dit : Voici l'agneau de Dieu qui ôte le péché du monde* ; celui de droite, (Math. III, 17), *En même temps une voix vint des Cieux disant : C'est ici mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection*. Dans le remplage supérieur de la fenêtre apparaît le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, entourée de rayons lumineux.

26 décembre. — On adopte le plan de distribution des bancs de la nef, le détail de leur construction, en bois de sapin, de même l'échantillon du carrelage des allées de la nef, qui sera formée de planelles en terre cuite, carrées, de 16 cm. de côté, en grès belge d'Auxneuil. M. le pasteur Derron accepte également le projet des stalles du chœur ; elles seront en chêne, d'un modèle analogue à celui de l'église française de Morat.

Revient la question du chauffage électrique. On en abandonne le projet, vu la difficulté d'obtenir la force nécessaire à un prix abordable. On se contentera d'un poêle en faïence, qui sera placé dans la nef, vers le milieu de la paroi Nord. Le plan de distribution des bancs est modifié en conséquence. Le grillage de protection du vitrail, au fond du chœur, est posé, ainsi que le nouveau seuil de porte, en grès dur, de l'entrée principale Ouest.

15 janvier 1914. — L'exécution des nouvelles stalles est remise à M. G. Poncet, menuisier à Morat, à 48 fr. la pièce, rendu posées ; celle des bancs de la nef en sapin, est adjugée à M. Jacob Weiss, à Morat, à 32 fr. la pièce, travail rendu posé également, et à fournir dans la première semaine de mars. Le charpentier Vuillemin est chargé de faire les boiseries en sapin de la nef, à 5,50 le m², rendu posées, et le plancher en lames de sapin, sous les bancs. Le coût de ces travaux s'élève à la somme de 2490 fr.

26 janvier. — Toutes les fenêtres de la nef ont leurs vitres, et l'église est complètement fermée. La note totale des peintres-

verriers Kirsch et Fleckner, pour les vitraux et les grilles de protection, est de *fr.* 2280.

31 janvier. — Visite des travaux par M. le Dr Prof. Næf, président de la Commission fédérale. Il se déclare satisfait de ce qui a été exécuté jusqu'ici. Sur son préavis, on décide de faire au chœur, sur la paroi intérieure du pan coupé de droite, un motif symétrique au *ciborium*, soit à la niche du St-Sacrement placée du côté gauche. Ce sera une simple peinture qui servira de cadre à une inscription commémorative de l'œuvre de restauration. Ce travail sera exécuté par le peintre Correvon, en même temps que la décoration des parois du chœur.

4 février. — Le coût des travaux d'exploration archéologique et des relevés faits en 1913, est établi et s'élève à la somme de *fr.* 4375. Le devis du 13 juin 1912 prévoyait une dépense de *fr.* 4200.

10 février. — Le Conseil paroissial de Meyriez adresse au Département fédéral de l'Intérieur, suivant le désir de la Commission fédérale d'experts, le devis pour la restauration du clocher, en complément de sa demande du 29 novembre 1914 pour celle de l'église. Ce devis est de *fr.* 4800. Donc le total, pour l'église et le clocher, est de *fr.* 15 600.

19 février. — La question du chauffage de l'église au moyen d'un poêle en faïence est définitivement liquidée et on adjuge le travail à l'entrepreneur Walther Dürr, à Morat; il est prévu une cheminée, partie tuyauterie en fonte avec isolation pour la partie inférieure, le long de la façade Nord, cachée par la cage d'escalier d'accès au clocher, et partie en briques pour la partie supérieure et au-dessus de la toiture.

26 février. — Les peintres vont achever la décoration intérieure de l'église et la peinture au brou de noix de la menuiserie. Le *ciborium*, soit niche du St-Sacrement, du côté gauche du chœur, sera encadré d'un joli dessin: feuilles de vigne en noir mal teint, avec grappes rouges; au-dessus, un médaillon portant l'agneau pas-

¹ Le Conseil fédéral, dans sa séance du 3 juillet 1914, accorde au Canton de Fribourg en faveur de la paroisse réformée de Meyriez, pour la seconde phase des travaux de restauration de l'église, une subvention du 30 % au devis fixé à frs 15,600, soit une subvention de 4700 frs au maximum, payable par annuités, après celle accordée précédemment, et aux conditions habituelles et réglementaires.

cal sur fond jaune, entouré du même motif décoratif en feuilles de vigne.

4 mars. — Les boiseries de la nef sont en partie posées, ainsi que les stalles ; les bancs sont aussi placés ; le plancher qui les porte, élevé de 4 cm. au-dessus du niveau du dallage, est terminé. On arrête le texte de l'inscription à placer à droite dans le chœur.

12 mars. — La pose des stalles, des boiseries, des bancs et du reste du mobilier est achevée ; on a mis en place les nouvelles portes latérales s'ouvrant sur la façade Sud ; elles sont en sapin, de même profil que les anciennes ; celles-ci étaient complètement détériorées. On met la main aux derniers travaux de menuiserie. Dans le chœur, à droite, le peintre finit l'encadrement ornemental qui recevra l'inscription : il est le même que celui de gauche, autour du *ciborium*, sauf qu'il est surmonté d'un médaillon de 35 cm. de diamètre renfermant le monogramme du Christ ; il a terminé aussi la restauration de la fresque de la nef, la croix de consécration, etc., et le bandeau de 18 cm. de hauteur, au-dessus du soubassement en sapin.

Voici le texte de l'inscription en majuscules romaines noires sur fond brun-vert, dates en chiffres arabes de couleur rouge :

1228. Première mention de la paroisse de Meyriez..

1289. L'église de Meyriez est placée sous le patronage de l'abbaye de Fontaine-André.

1529. Construction du chœur actuel remplaçant une ancienne abside romane.

1530. Guillaume Farel y prêche la Réformation, acceptée par la paroisse le 23 mai.

1913—14. Restauration du temple, grâce à la générosité des paroissiens et des communes, avec le concours de la Confédération.

19 Mars. — Tous les travaux de restauration prévus, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur de la petite église, sont entièrement terminés, y compris le pavage devant l'entrée principale Ouest, en petits pavés et galets de pointe. Reste l'installation de la lumière électrique, qui pourra se faire dans le courant de l'été, ainsi que celle du chauffage. Le facteur d'orgue vient également d'achever le remontage des anciennes orgues sur la tribune restaurée, au fond de la nef. Coût de ce travail : Fr. 450.

Le coût total des travaux de restauration s'élève à *fr.* 17800 environ, (non compris la note du facteur d'orgues), dont *fr.* 3600 pour le mobilier et le vitrail pour lesquels il n'y a pas de subvention fédérale.

Dimanche 22 mars. — Cérémonie d'inauguration des travaux. C'est la première fois depuis près d'une année que le culte est célébré de nouveau dans le temple ; il avait lieu, pendant les travaux, à l'église française de Morat. A partir de ce jour, il alternera, comme auparavant, chaque dimanche, entre Morat et Meyriez.

Un culte solennel est célébré à 9 heures du matin. Dans son sermon, M. le pasteur Derron refait l'historique du vieil édifice et retrace les principales phases de l'œuvre de la restauration heureusement accomplie, grâce à la générosité de tous. M. le président du Synode, conseiller national Liechti, insiste sur la signification de la cérémonie et sur l'importance de la journée au point de vue religieux. A midi, un banquet réunit à l'hôtel de la Couronne, à Morat, les autorités religieuses et civiles de Meyriez et de Morat, les ouvriers et quelques invités. Il ressort des excellentes paroles qui furent dites, que le travail a été exécuté à la satisfaction générale.

2 avril. — Il est remis aux archives de la Société suisse des Monuments historiques, déposées au Musée National à Zurich, les premiers plans des relevés et des fouilles, en 12 feuilles, y compris les vues photographiques prises en 1913.

9 avril. — Il est pris une nouvelle série de photographies, format 18×24, de l'intérieur et de l'extérieur de l'église. Elles sont remises au Musée national, le 8 octobre, avec tous les clichés, au nombre de 38, et le reste des relevés et détails de restauration, en 23 feuilles.

2 juin. — Visite de M. Næf à Meyriez. Il s'agit de divers compléments de décoration intérieure et de la restauration du clocher, pour laquelle les études définitives ne sont pas encore faites, et qui ne pourra s'exécuter que le jour où les ressources le permettront.

L'installation de la lumière électrique s'exécute dans le courant de l'été ; celle du chauffage, malheureusement retardée par suite de la mobilisation générale de notre armée, au commencement

d'août, a pu être achevée, à part le revêtement en faïence du poêle à l'entrée de l'hiver.

28 octobre. — Visite des remparts de Morat par M. le conseiller fédéral Calonder, accompagné de M. le Prof. Dr Næf, de MM. les conseillers d'Etat Python et Chuard, de MM. les conseillers nationaux Diesbach et Liechti, de M. Lademann, préfet du district du Lac, et de M. Wegmüller, syndic de Morat, de M. le pasteur Derron et de l'architecte soussigné. La jolie église de Meyriez a aussi l'honneur de recevoir ces Messieurs qui s'intéressent vivement aux travaux de sa restauration. La paroisse de Meyriez et son vénéré pasteur conserveront de cette visite un long et fier souvenir.

Que tous ceux qui s'intéressent à nos anciens monuments veulent bien se rendre un jour à Meyriez, la contrée seule déjà mérite une visite. Par une belle journée d'automne spécialement, ce charmant coin du pays, avec son lac idyllique, la silhouette moyennageuse des murs d'enceinte et des tours de Morat à quelques pas, les collines de la Broye, le mont Vully et la crête lointaine du Jura comme fond de tableau, est dans toute sa beauté. Ajoutez à ce cadre la vieille petite église restaurée sur sa colline de verdure et vous aurez là une jouissance idéale, une émotion artistique que vous n'oublierez plus.

Janvier 1915.

